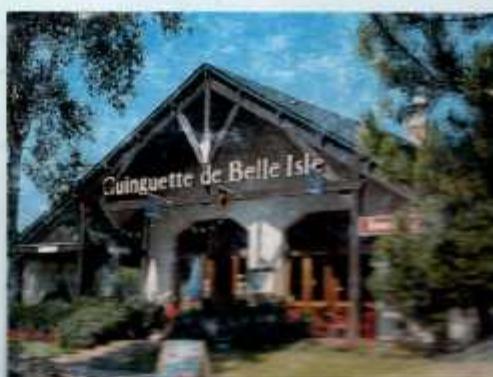


Valoriser les zones inondables dans l'aménagement urbain

Repères pour une nouvelle démarche



Tirer parti des zones inondables en ville, tout en gérant correctement les risques pour les personnes et les biens, est un pari tenable, et de multiples façons. C'est ce que montrent des exemples divers pris sur le territoire national.

Une nouvelle démarche est proposée aux aménageurs et aux collectivités dans la première partie. Elle consiste notamment à faire travailler en équipe les différents spécialistes et à replacer le site dans la vallée ou le bassin versant. La maîtrise d'ouvrage doit assurer un pilotage ferme et ouvert. Elle obtient alors un projet satisfaisant et durable, prenant bien en compte les multiples contraintes aux stades de la conception puis de la gestion.

Dans les différents domaines à explorer, la deuxième partie donne des points de repères qui permettent au non-initié de savoir ce qu'il peut attendre de la contribution des spécialistes au projet. L'ouvrage aborde successivement la connaissance du risque et la prévention, les questions de réglementation et de responsabilité, la valorisation écologique, la qualité du paysage, l'urbanisme et l'architecture dans les zones inondables.

Une trentaine d'exemples de valorisation sont présentés en troisième partie sous forme de fiches en double page ou de notices plus détaillées. Ce sont des réalisations ou des projets très avancés qui correspondent à des options d'aménagement diverses : laisser la place aux eaux de crue, protéger la ressource en eau potable, construire ou réhabiliter sous la contrainte de l'eau, déplacer le projet à l'abri du risque, créer des voiries en acceptant leur inondation occasionnelle, gérer le ruissellement urbain par des plans d'eau en ville, aménager pour les loisirs, mettre en valeur les paysages et les milieux très riches des zones humides.

Les options sont multiples. Les réussites sont là et montrent le succès d'une démarche approfondie de prise en compte du risque d'inondation dans l'aménagement urbain.

Sommaire

Introduction	5
<hr/>	
Première partie	7
La démarche	7
<hr/>	
1. Gérer le risque et valoriser les zones inondables	9
1.1. <i>Les inondations: des débordements gênants mais prévisibles</i>	9
1.2. <i>L'eau, les inondations et l'occupation urbaine: de l'ambiguïté à la maîtrise</i>	11
1.3. <i>Une nouvelle attitude de prévention et de gestion du risque</i>	14
1.4. <i>Valoriser les zones inondables: la gestion du risque au cœur du paysage et de l'environnement</i>	17
1.5. <i>Des exigences de méthode à la hauteur des enjeux: des exemples d'opérations réussies ou projetées</i>	19
2. Contraintes et projets: la maîtrise d'ouvrage et ses responsabilités	23
2.1. <i>Une maîtrise d'ouvrage dont on attend beaucoup</i>	24
2.2. <i>Respecter les nouvelles orientations de gestion du risque d'inondation</i>	24
2.3. <i>Aménager à partir des exigences d'environnement</i>	26
2.4. <i>Aménager pour gérer le risque</i>	27
2.5. <i>Confronter les enjeux, résoudre les conflits: la gestion future impose ses contraintes</i>	29
2.6. <i>La maîtrise d'ouvrage doit former et animer l'équipe de spécialistes chargés du projet</i>	30
<hr/>	
Deuxième partie	35
Points de repères	35
<hr/>	
3. Connaissance du risque et prévention	37
3.1. <i>Le débordement: un phénomène normal, dont on peut estimer la fréquence</i>	38
3.2. <i>L'inondation, une catastrophe pas totalement naturelle</i>	42
3.3. <i>Comment connaître les risques d'inondation?</i>	47
3.4. <i>Culture du risque et information du public: deux éléments forts de la prévention</i>	48
3.5. <i>Moyens de protection et risques induits: il n'y a pas de risque nul</i>	50
3.6. <i>La crise: sa gestion, ses conséquences, son appropriation</i>	51
4. Réglementations et responsabilités	55
4.1. <i>L'engagement de la responsabilité des collectivités impose une cohérence des politiques</i>	56
4.2. <i>L'urbanisme réglementaire doit gérer le risque</i>	57
4.3. <i>Les dispositifs de prévention et de gestion du risque peuvent constituer un outil d'aménagement</i>	60
4.4. <i>Les projets d'aménagement doivent s'appuyer sur les dispositifs en matière de travaux de protection contre les inondations</i>	62
4.5. <i>Le code de l'urbanisme offre également diverses possibilités</i>	63
4.6. <i>Des politiques foncières adaptées</i>	64
4.7. <i>Combinaison mise en valeur et préservation des milieux naturels</i>	65

5.	Valorisation écologique des zones inondables	67
5.1.	<i>Les fonctions environnementales des zones inondables et leurs usages</i>	67
5.2.	<i>Conservation et entretien des fonctions environnementales des zones inondables</i>	69
5.3.	<i>Création ou restauration de zones humides</i>	71
5.4.	<i>Contraintes et atouts de la valorisation écologique des zones inondables</i>	73
6.	Paysage, urbanisme et architecture	77
6.1.	<i>Rechercher la cohérence et l'unité du bassin hydrographique</i>	78
6.2.	<i>Retrouver la mémoire du site</i>	80
6.3.	<i>La présence et le parcours de l'eau commandent l'aménagement</i>	82
6.4.	<i>Un nouveau dialogue entre la ville et l'eau</i>	83
6.5.	<i>Architecture et risque d'inondation</i>	85

Troisième partie

Exemples de valorisation	89
---------------------------------	-----------

1.	Présentation générale des exemples de valorisation	91
1.1.	<i>Sélection et définition des exemples</i>	91
1.2.	<i>Liste des caractéristiques principales des exemples de valorisation</i>	93
1.3.	<i>Tableaux de combinaisons des caractéristiques des exemples :</i>	94
	- <i>Occupations initiales et risques physiques</i>	
	- <i>Types d'aménagement et risques physiques</i>	
	- <i>Types d'aménagement et échelles spatiales</i>	
2.	Fiches et notices détaillées	101
•Série B.	<i>Maintien, restauration ou augmentation localisée de l'expansion des crues, protection et/ou alimentation de captages</i>	101
•Série C.	<i>Construction, réhabilitation, extension de bâtiments</i>	115
•Série J.	<i>Déplacement des projets</i>	133
•Série M.	<i>Création de voirie sur berges</i>	141
•Série R.	<i>Coulées bleues, bassins de rétention du ruissellement urbain</i>	149
•Série V.	<i>Parcs urbains, équipements de sports et de loisirs</i>	169
•Série W.	<i>Protection de zones humides et coulées vertes</i>	195

Conclusion	217
-------------------	------------

Bibliographie	219
----------------------	------------